BON DE COMMANDE

À adresser par courrier à CADHOC Service Commandes
BP32 - 92234 GENNEVILLIERS cedex
Joindre impérativement votre règlement libellé à l'ordre de CADHOC
Pour toute information contacter le Service Commercial au :
Cadhoc **0 825 800 185** 0,15€ TTC/min
Fax spécial commandes : **01 41 85 40 01**
email : **commandes@cadhoc.com**

Votre contact commercial Cadhoc : .....

Vos références internes à rappeler sur votre facture (facultatif) : .....

Date de livraison souhaitée :
Au plus tôt : ..... Au plus tard : .....
(5 à 8 jours après réception du bon de commande et du règlement - Délai non contractuel en fonction de la période de commande)

Adresse de facturation

Entité* : ☐ Société ☐ CE ☐ COS ☐ CAS N° Client Cadhoc : (6 chiffres) ..... Succursale : .....
Raison Sociale* : (38 caractères max) ..... SIRET Entreprise* : ..... NAF* : ..... Effectif* : .....
Adresse* : ..... CP* : ..... Ville* : .....
Nom du contact* : ..... Prénom du contact : ..... Fonction : .....
Tél.* : ..... Fax : ..... E-mail* : votre@adresse.web

Adresse de livraison (si différente de l'adresse de facturation)

☐ Livraison site unique ☐ Livraison multi-sites (transmettre le fichier des adresses sur trame Excel fournie par Cadhoc)
Raison Sociale (38 caractères max) : .....
Adresse : ..... CP : ..... Ville : .....
Nom du contact : ..... Prénom du contact : ..... Fonction : .....
Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....

COMMANDEZ VOS CHÈQUES CADHOC

1 JE CHOISIS L'UNE DES PRÉSENTATIONS SUIVANTES :

Présentation	Quantité	Prix unitaire TTC	TOTAL TTC
☐ CHÈQUE À L'UNITÉ	0	0,10 €	0,00 €
☐ CHÉQUIER	0	0,90 €	0,00 €
☐ LETTRE-CHÈQUE (minimum 100 exemplaires)	0	0,60 €	0,00 €
COMMANDE NOMINATIVE* ☐ OUI ☐ NON (transmettre le fichier des bénéficiaires sur trame Excel fournie par Cadhoc)	0	95 € / commande	0,00 €
		TOTAL 1	0,00 €

2 JE DÉTAILLE MA COMMANDE :

Événements ou opérations[1]	Rayons[1]	Nb chéquiers ou chèques à l'unité	Composition de vos chéquiers ou de vos chèques à l'unité[2]								Date de validité obligatoire[3] maximum 1 an	TOTAL TTC
			Nombre chèque A[6]	Valeur chèque A	Nombre chèque B[6]	Valeur chèque B	Nombre chèque C[6]	Valeur chèque C	Nb total de chèques	Montant total		
Ex : 502 Noël Adultes	801	100	4	20 €	1	30 €			5	110 €	31/01/14	11 000 €
		0	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €		0 €
		0	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €		0 €
		0	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €		0 €
		0	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €		0 €
		0	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €		0 €
											Montant de la commande : TOTAL 2	0 €

Particularités de la commande :

3 JE PERSONNALISE MES CHÈQUES CADHOC (OFFERT) : Merci d'écrire en MAJUSCULES

Champ «Offert par» ☐ OUI ☐ NON (38 caractères max espaces compris) : .....
Message (30 caractères max espaces compris) : .....

4 SERVICES COMPLÉMENTAIRES :

Services	Quantité	Prix unitaire TTC	TOTAL TTC
☐ Demande de mise sous pli		sur devis	0,00 €
☐ Encart personnalisé dans chéquier[4]		35 € / commande	0,00 €
☐ Impression logo noir sur chèque[4]		35 € / commande	0,00 €
☐ Pochette cadeau	0	0,50 €	0,00 €
Montant des Services complémentaires commandés : TOTAL 3			0,00 €

5 FRAIS DE PRESTATIONS DE SERVICES :

Prestations		TOTAL TTC
Frais de port	16 € TTC par point de livraison	0,00 €
Frais d'ouverture de compte	Nouveau client uniquement 25 € TTC	0,00 €
Frais de gestion annuels	Payable à la première commande 25 € TTC	0,00 €
Frais de traitement	Commande ≤ 2999 € = 3% du TOTAL 2 / de 3000 à 3999 € = 2% de 4000 à 4999 € = 1% / ≥ 5000 € : forfait de 20 € TTC	0,00 €
Montant des Prestations de Services commandées : TOTAL 4		0,00 €

6 AVOIR EN COURS :

☐ OUI ☐ NON Numéro de l'avoir : ..... Montant de l'avoir : 0,00 € ..... Sous réserve de validation par Cadhoc

Montant total de la commande : TOTAL 1 + TOTAL 2 + TOTAL 3 + TOTAL 4 - AVOIR **0,00 €**

RÈGLEMENT[5] À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU BON DE COMMANDE

☐ **Par chèque** à l'ordre de Cadhoc en indiquant votre code client au dos du chèque
N° : ..... Montant : 0,00 € .....

☐ **Par virement** ☐ **Par Mandat administratif**
utilisez le RIB ci-dessous en indiquant votre code client dans le libellé du virement
Date : ..... Montant : .....

Joindre obligatoirement copie de l'ordre de virement, ainsi que l'original de votre RIB pour identification.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (pour règlement par virement)

Domiciliation : CREDITCOOP PARIS DGF **Titulaire du compte :** CADHOC - VIREMENTS CLIENTS
Code Banque : 42559 - **Code Guichet :** 00010 - **N° de Compte :** 21009910805 - **Clé RIB :** 63
IBAN : FR76 4255 9000 1021 0099 1080 563 - **BIC :** CCOPFRPPXXX

BON POUR COMMANDE

Fait à : ..... Le : .....
Nom du signataire : .....
Signature et cachet obligatoires :

Par la signature du présent bon de commande, le client déclare avoir pris connaissance des Conditions générales de vente au verso et les accepter sans réserve. (Le client doit conserver une copie du bon de commande).

AVRIL 2013

* Mentions obligatoires. (1) Reportez-vous à l'annexe 1 au verso du Bon de Commande pour codifier les événements/opérations et les rayons. (2) Dans le cas d'une mise sous chéquier, indiquer le nombre de chèques par valeur contenu dans un chéquier. (3) Si non renseignée, par défaut la date de validité sera de 1 an. (4) Voir modalités avec votre commercial. (5) Sans votre règlement, votre bon de commande ne pourra être traité. (6) Nombre de chèque limité à 50 par chéquier.

ANNEXE 1 : CODIFICATION DES ÉVÉNEMENTS/OPÉRATIONS ET RAYONS

Code événements (URSSAF)	Code Rayons autorisés
101 Fête des Mères	101 Equipt maison mode beauté loisirs
102 Fête des Pères	102 Equipt maison bricolage mode loisirs parfumerie
103 Fête des Mères / Pères	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs
109 Ste Catherine	101 Equipt maison mode beauté loisirs
110 St Nicolas	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs
201 Naissance	201 Puériculture layette jouet mobilier enfant
202 Mariage	202 Equipt maison loisirs voyage mode cadeau
217 PACS	202 Equipt maison loisirs voyage mode cadeau
304 Médaille du travail	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs
305 Retraite	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs
400 Rentrée scolaire	400 Fournitures scolaires vêtements sport micro
501 Noël des enfants	500 Jouets jeux vêtements sport audiovisuel
502 Noël des adultes	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs

Code événements autres (non URSSAF)	Code Rayons autorisés
104 Fête de la Femme	101 Equipt maison mode beauté loisirs
105 Fête du Travail	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs
107 Fête du Personnel	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs
108 Fête de Fin d'Année	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs
503 Noël des Retraités	100 Equipt maison bricolage mode beauté loisirs
900 Challenge Commercial 900 Animation Réseau 901 Fidélisation clients 900 Meilleur vendeur	801 Cadeaux tous rayons sauf alimentation ou 802 Tous rayons autorisés
800 Pas d'événement	802 Tous rayons autorisés

Événements URSSAF : plafond 2013 = 154 € par événement et par ayant droit conformément à la circulaire ACOSS.

Pour les commandes liées à vos œuvres sociales (événements URSSAF), la mention de l'événement et du rayon sont obligatoires sur le bon de commande.
Pour les commandes liées à des opérations de stimulation, fidélisation, récompense, si non renseignés, par défaut l'événement ne sera pas mentionné sur le chèque Cadhoc et le Rayon sera «Cadeaux tous rayons sauf alimentation».
Mention de la date de validité obligatoire sur le bon de commande. Si non renseignée, par défaut la date de validité sera de 1 an.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toute condition d'achat du Client. Sauf contrat spécifique entre LE CHÈQUE CADHOC et le Client, toutes modifications ou réserves vis-à-vis de ces conditions même spécifiées par écrit par le Client n'engagent nullement LE CHÈQUE CADHOC, à moins que lesdites modifications aient été expressément acceptées et contresignées par une personne habilitée de la société LE CHÈQUE CADHOC.
Par la signature du bon de commande, le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées dans leur intégralité.

ARTICLE 2 – COMMANDE

La commande est effective par la signature du bon de commande et par l'apposition du cachet commercial.
Toute commande est irrévocable dès sa transmission.
La commande est considérée par LE CHÈQUE CADHOC comme définitive et n'engage LE CHÈQUE CADHOC que si elle est impérativement accompagnée du règlement intégral correspondant.

ARTICLE 3 – LIVRAISON ET TRANSPORT

La livraison s'effectue sous 5 jours ouvrés à compter de la réception de la commande par LE CHÈQUE CADHOC et du règlement intégral correspondant.
Pour les commandes passées pendant les mois de novembre et décembre, la livraison s'effectue sous 8 jours ouvrés à compter de la réception de la commande par LE CHÈQUE CADHOC et du règlement intégral correspondant.
Les délais de livraisons sont indiqués à titre informatif et indicatif. En outre, LE CHÈQUE CADHOC ne peut être tenue responsable de retard, avaries imputables à des tiers ou à la survenance d'un cas de force majeure (notamment grèves, tempêtes...). Tout retard de livraison par rapport aux délais indicatifs ne peut donner lieu à aucun dommage et intérêt, ni motiver l'annulation de la commande.
Les Chèques Cadhoc sont sous la responsabilité du Client à compter de leur remise, bordereau de livraison ou de distribution signé. Le transfert des risques est opéré dès la livraison effective des Chèques Cadhoc.
Les éventuels dommages constatés à la réception du colis devront faire l'objet de réserves précises sur le bon de livraison (ou le bordereau de distribution), et d'une réclamation auprès de LE CHÈQUE CADHOC dans un délai de 24h à compter de la livraison, par tout moyen écrit adapté, à défaut LE CHÈQUE CADHOC sera délié de toute obligation à l'égard du Client.
D'autre part toute livraison non conforme à la commande peut être retournée au frais et aux risques du Client, dans un délai de 3 jours ouvrés à compter de la livraison des Chèques Cadhoc. Tout retour de livraison, en cas de livraison non conforme, est pris en charge par LE CHÈQUE CADHOC et donne lieu à l'envoi de nouveaux Chèques Cadhoc, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages et intérêts.

ARTICLE 4 – PRIX – CONDITIONS DE PAIEMENT

Tout règlement doit intervenir en totalité par chèque ou virement le jour de la commande sur la base de la valeur nominale des Chèques Cadhoc commandés (valeur nominale non soumise à TVA), augmentée des frais en vigueur au jour de la commande : le montant des services associés choisis par le Client, les frais de gestion liés à chaque commande, les frais de livraison, les frais d'ouverture de compte et le forfait annuel de gestion de compte et de services.
Ces frais sont détaillés sur le bon de commande.
Les prix mentionnés sur le bon de commande ne peuvent donner lieu à aucun escompte.
En cas de retard de paiement, d'une ou plusieurs commandes LE CHÈQUE CADHOC peut suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.
En cas de retard de paiement, LE CHÈQUE CADHOC peut appliquer des pénalités de retard dont le montant est égal à 3 fois le taux de l'intérêt légal. Ces pénalités sont calculées sur la somme restant due par jour de retard, et sont exigibles de plein droit le jour suivant la date d'échéance de paiement, sans mise en demeure préalable et sans préjudice de toute autre action ou recours.
Par application de l'article L.441-6, I,12e alinéa du code de commerce, en cas de retard de paiement, le Client sera de plein droit débiteur à l'égard de LE CHÈQUE CADHOC d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros due au titre des frais de recouvrement, étant entendu que LE CHÈQUE CADHOC pourra en outre, refacturer au Client, sur présentation de justificatifs, tous les frais engagés au titre du recouvrement. De plus en cas de chèque tiré sur le compte du Client et refusé pour insuffisance de provision ou défaut de signature, les frais bancaires du rejet du paiement supportés par LE CHÈQUE CADHOC seront refacturés au Client.
Le non respect des conditions de paiement ci-dessus définies, même d'une seule échéance, emportera déchéance du terme, la totalité des sommes restant dues devenant immédiatement exigible, sans aucune formalité et sans aucune mise en demeure préalable.
Le Client s'engage à retourner sans délai les Chèques Cadhoc non payés qui seraient encore en sa possession en cas de jugement de redressement, sauvegarde ou de liquidation judiciaire, dont il ferait l'objet.

ARTICLE 5 – CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La propriété des Chèques Cadhoc livrés est réservée à LE CHÈQUE CADHOC jusqu'au complet paiement du prix et des accessoires.
A défaut de paiement à l'échéance, LE CHÈQUE CADHOC se réserve le droit de revendiquer les produits en stock sans qu'il soit nécessaire d'effectuer une mise en demeure préalable, et le Client s'engage à lui restituer les Chèques Cadhoc non payés.

ARTICLE 6 – OBLIGATIONS DE LA SOCIÉTÉ LE CHÈQUE CADHOC

LE CHÈQUE CADHOC s'engage à assurer la production et la livraison de Chèques Cadhoc sur les sites déterminés dans les bons de commande. LE CHÈQUE CADHOC se réserve le choix du mode d'expédition et du transporteur.
LE CHÈQUE CADHOC s'engage à mettre à disposition la liste des prestataires agrées acceptant les Chèques Cadhoc, sur son site Internet.

ARTICLE 7 – RESPONSABILITÉ

Le refus par un des prestataires agrées par LE CHÈQUE CADHOC d'accepter les Chèques Cadhoc ou toute autre défaillance dudit prestataire ne pourra entraîner la responsabilité de la société LE CHÈQUE CADHOC. Le Client est informé que la liste des prestataires agrées peut faire l'objet de modifications à tout moment, et il s'engage à en informer les personnes auxquelles il attribue les Chèques Cadhoc (ci-après dénommés « Bénéficiaires »).
LE CHÈQUE CADHOC ne saurait être responsable de quelque manière que ce soit dans l'hypothèse de perte, de vol, de destruction, de falsification ou de fraude des Chèques Cadhoc intervenant après leur livraison.
LE CHÈQUE CADHOC ne procède ni à l'échange, ni à un quelconque remboursement des Chèques Cadhoc perdus ou volés. Aucune interdiction ou opposition quelconque concernant l'acceptation d'un Chèque Cadhoc par les Prestataires agréés n'est possible.

ARTICLE 8 – OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à informer les Bénéficiaires que les prestataires agréés ne sont pas tenus de rembourser les articles qui auront été réglés totalement ou partiellement avec des Chèques Cadhoc.
Le Client s'engage à respecter la réglementation relative aux chèques cadeaux, notamment les dispositions fiscales et sociales, et s'engage à en informer les Bénéficiaires, ainsi que des conditions d'utilisation des Chèques Cadhoc, notamment de leur date de validité et du fait qu'ils ne peuvent être ni utilisés, échangés ou remboursés postérieurement à leur date de validité, et qu'ils ne peuvent pas faire l'objet d'un rendu de monnaie par les prestataires.
Le Client s'interdit de revendre les Chèques Cadhoc.
LE CHÈQUE CADHOC se réserve le droit de mettre fin à ses relations commerciales avec le Client en cas de manquement à cette obligation et ce sans préavis ou indemnité.
Le Client a la possibilité de retourner à ses frais et risques, à LE CHÈQUE CADHOC, les Chèques Cadhoc non utilisés pendant la durée de validité des Chèques Cadhoc et jusqu'à 3 mois après l'expiration de la date de validité des Chèques Cadhoc.
Dans cette hypothèse un avoir du montant total de la valeur nominale des Chèques Cadhoc retournés sera adressé par LE CHÈQUE CADHOC au Client, déduction faite de frais de gestion d'un montant de 10% du montant total de la valeur nominale des Chèques Cadhoc retournés (avec un montant forfaitaire minimum de frais de gestion de 15 € TTC).
A l'expiration du délai de 3 mois susvisé, le retour de Chèques Cadhoc, ne pourra donner lieu à aucun avoir.
Les Chèques Cadhoc ne pourront en aucun cas faire l'objet d'un remboursement.
Les Chèques Cadhoc offerts ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un avoir.
LE CHÈQUE CADHOC ne pourra faire d'avoirs que sur les Chèques Cadhoc effectivement payés par le Client et encaissés par LE CHÈQUE CADHOC.
L'avoir sus-visé pourra être utilisé dans le cadre d'une nouvelle commande de Chèques Cadhoc.
Le retour des Chèques Cadhoc est effectué sous la responsabilité du Client, LE CHÈQUE CADHOC n'effectuera pas d'avoir sur les Chèques Cadhoc retournés et non réceptionnés par LE CHÈQUE CADHOC.

ARTICLE 9 – CONFIDENTIALITÉ

Chacune des parties s'engage à considérer comme confidentiels tous les documents, les informations et données qui seront portés à sa connaissance à la signature des présentes ou à l'occasion de son exécution, et ce pendant une durée de 2 ans après l'expiration du contrat.

ARTICLE 10 – DONNÉES PERSONNELLES

Les informations saisies sont destinées à LE CHÈQUE CADHOC et à ses partenaires. Leur traitement a une finalité commerciale.
Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel le concernant. Il lui suffit pour exercer ce droit d'en faire la demande par courrier adressé à : CADHOC Service Clients - BP 32 - 92234 Gennevilliers Cedex.
En cas d'édition de chèques nominatifs, le Client est responsable, au sens de la de la Loi Informatique et Liberté n° 78-117 du 6 janvier 1978 modifiée, des traitements de données personnelles du bénéficiaire réalisés par LE CHÈQUE CADHOC dans le cadre du présent contrat.
LE CHÈQUE CADHOC traite ces données en qualité de sous-traitant du Client, conformément à l'article 35 de la Loi précitée. A ce titre, la société LE CHÈQUE CADHOC ne peut traiter ces données que conformément aux instructions de son Client et est tenu d'en garantir la confidentialité et la sécurité. Nonobstant ce qui précède, LE CHÈQUE CADHOC ne fournit aucune donnée statistique, de quelque nature que ce soit, sur l'utilisation du produit.

ARTICLE 11 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Client déclare qu'il est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les éléments (logos, marques...) qu'il fournira à LE CHÈQUE CADHOC dans le cadre du présent contrat, garantissant celui-ci contre tout recours ou action que pourrait lui intenter un tiers à cet égard. Le Client autorise gracieusement LE CHÈQUE CADHOC à utiliser ces éléments pour les besoins de l'exécution de la commande.
En conséquence le Client s'engage à indemniser LE CHÈQUE CADHOC de toutes réclamations relatives aux éléments transmis, émanant de tout tiers invoquant la violation d'un droit quelconque.

ARTICLE 12 – NON RENONCIATION ET NULLITÉ PARTIELLE

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes conditions générales serait nulle et non avenue par un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres dispositions des présentes conditions générales de vente.
Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales de vente ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de cette même disposition.

ARTICLE 13 – DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPÉTENTS

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
Tout différend au sujet de l'application, de l'interprétation et de l'exécution des présentes conditions générales sera porté devant les tribunaux compétents de Nanterre.

ARTICLE 14 – AGENCE DE VOYAGE

LE CHÈQUE CADHOC est immatriculée auprès du GIE ATOUT France en qualité d'agent de voyage sous le numéro IM0092130003, assurée pour ses activités de voyage auprès de GENERALI (SA régie par le Code des assurances, 7 BD Haussmann, F75456 Paris Cedex 9, n° de contrat AM748517 et ayant souscrit la garantie prévue par le Code du Tourisme auprès du Crédit Coopératif (Société coopérative anonyme de Banque Populaire à capital variable, 33 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre).

LE CHEQUE CADHOC
27-29 Avenue des Louvresses - ZAC des Louvresses - BP32 - 92234 GENNEVILLIERS Cedex
TVA Intracommunautaire FR54381400134 - RCS Nanterre B381 400 134 - SIRET B381 400 134 000 80 - NAF 6619B
Tél. : 0825 800 185 (0,15€ ttc/mn) - Fax spécial commandes : **01 41 85 40 01** - Internet : **www.cadhoc.com**
Agences Régionales : Lille - Lyon - Marseille - Metz - Nantes - Paris - Rennes - Rouen - Strasbourg - Toulouse - Tours

groUpe chequedejeuner